

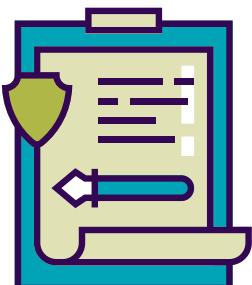
► Au fil des mois (et des années)...

Le CISIC vient de fêter ses 20 ans ! Fin 2002, nous étions une dizaine, réunis par une histoire commune : celle d'une vie transformée par l'implant cochléaire après des années de silence et d'isolement.

Que de chemin parcouru depuis ! Ces 20 dernières années, nous avons mis en place des permanences pour échanger avec d'autres implantés, des événements pour rencontrer les professionnels de l'audition, ou encore divers services à destination de nos adhérents comme une assurance à un tarif exclusif.

Aujourd'hui, nous sommes plus de 70 bénévoles avec un objectif commun : informer et accompagner avant, pendant et après l'implantation !

► Nos infos et conseils



ZOOM SUR LA GARANTIE FABRICANT

En France, un fabricant d'implant cochléaire a l'obligation de fournir au minimum :

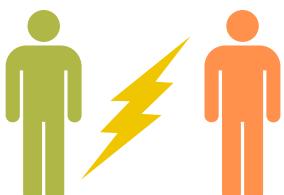
- une garantie de 10 ans sur l'implant interne ;
- une garantie de 5 ans sur le processeur ;
- une garantie de 2 ans sur les accessoires.

Une personne implantée cochléaire peut faire jouer la garantie du fabricant lorsque l'implant, le processeur ou un accessoire est défectueux, car il présente un défaut qui existait avant la vente du produit ou qui est apparu lors de sa mise en place.

ASSURANCE CISIC-GROUPAMA : 6 000 ADHÉRENTS ASSURÉS

En février 2022, nous sommes allés à la rencontre des équipes de Groupama Centre-Atlantique à Niort après plusieurs mois de travail commun pour proposer les meilleures garanties à nos adhérents. Après bientôt 2 ans de partenariat, nous sommes toujours ravis de pouvoir proposer des offres d'assurance avec des tarifs exclusifs. Ce contrat solidaire protège l'ensemble des adhérents assurés d'augmentations intempestives ou de radiations brutales, car le CISIC est toujours au cœur du débat dans la maîtrise de sa sinistralité avec les équipes en place.

Groupama Centre-Atlantique, qui est à notre écoute et sensible aux besoins des patients implantés, permet à nos adhérents d'avoir une prise en charge facile et rapide des sinistres.



OBSERVATOIRE DES PANNEES ET DES LITIGES

Pour vous aider à faire valoir vos droits en cas de litige avec votre fabricant ou votre assurance, tout en incitant les fabricants, les distributeurs et les assureurs à améliorer la fiabilité de leurs produits et la qualité de leurs services, nous avons mis en place un Observatoire des Pannes et des litiges.

Si vous avez un désaccord avec un fabricant d'implant cochléaire ou votre assurance, n'hésitez pas à nous le signaler sur info@cisic.fr

► Où trouver les informations sur l'implant cochléaire et le CISIC ?



Sur notre site internet
www.cisic.fr



En nous envoyant un mail :
info@cisic.fr



En contactant
les centres d'implantation

► Comment rencontrer d'autres personnes implantées et s'informer ?

> Pendant les événements organisés par le CISIC :

- Strasbourg : le 21 octobre 2023 à partir de 9h au CIARUS.

> Pendant les permanences tenues par les bénévoles du CISIC :

Dans notre bureau à Paris, chaque mardi après-midi de 14h à 16h.

Au sein des centres d'implantation ou à proximité :

- **Caen** : 15/2, 22/3, 19/4, 17/5, 14/6 de 14h à 17h ;
- **Clermont-Ferrand** : 17/2, 17/3, 21/4, 19/5, 16/6 de 14h à 16h ;
- **Dijon** : 1/3, 3/5 de 9h à 11h ;
- **Grenoble** : 23/2, 23/3, 27/4, 25/5, 22/6 de 10h à 12h ;
- **Lille** : 25/3, 13/5, 24/6 de 10h à 12h ;
- **Lyon** : 1/2, 15/3, 5/4, 10/5, 21/6 de 9h30 à 12h30 ;
- **Marseille** : 8/2, 8/3, 12/4, 10/5, 14/6 de 10h30 à 13h ;
- **Montpellier à L'ISP à Palavas** : 1/2, 15/3 de 10h à 12h ;
- **Nantes** : 3/3, 2/6 de 10h à 12h ;
- **Nantes** : Nice : 8/2, 1/3, 5/4, 3/5, 7/6 de 9h à 12h ;
- **Poitiers** : 3/3, 17/3, 7/4, 21/4, 5/5, 2/6, 16/6 de 14h à 16h30 ;
- **Rennes** : 8/2, 8/3, 12/4, 10/5, 14/6 de 14h à 16h ;
- **Rouen** : 7/2, 7/3, 4/4, 9/5, 6/6 de 14h30 à 16h30 ;
- **Saint-Etienne** : 27/3, 7/6 de 14h à 16h30 ;
- **Strasbourg** : dates à venir ;
- **Toulouse** : 15/2, 15/3, 12/4, 10/5, 7/6 de 10h30 à 16h ;
- **Tours** : 14/3, 30/5 de 14h à 16h.

- **Fort-de-France (Martinique)** : 15/3, 17/5 de 14h à 16h ;

- **Point-à-Pitre (Guadeloupe)** : 8/2, 8/3, 19/4, 10/5, 14/6 de 14h à 16h

À Angers, Épinal, La Rochelle, Limoges, Quimper, Saint-Denis (La Réunion), nos bénévoles vous rencontrent sur RDV.

⚠ Les dates et les horaires peuvent être modifiés. Pour connaître les dates et les horaires de nos permanences à jour : Consultez notre site internet cisic.fr et nos affiches au sein des centres d'implantation, ou envoyez un sms au 06 17 39 54 71.

► Témoignage d'un adhérent

« Merci à l'équipe de la permanence pour leur super accueil et toutes les informations que nous avons échangées pendant plus d'une heure ! J'invite vraiment ceux qui doutent, ou qui sont simplement curieux de la méthode, à aller rencontrer les référents sur les permanences... Ils sont d'une écoute et d'une aide qu'on ne pourrait imaginer ! »

► La date à noter

21 OCTOBRE 2023

La journée annuelle d'information sur l'implant cochléaire avec l'Assemblée Générale du CISIC

Cette année, CISIC organise sa journée annuelle en région, à Strasbourg. La matinée sera réservée à notre AG, qui sera suivie par des interventions de professionnels et des témoignages de personnes implantées.

L'après-midi, les différentes marques d'implant cochléaire et Groupama proposeront des ateliers.

Comme chaque année, cette journée sera aussi l'occasion d'échanger avec d'autres implantés et de rencontrer des bénévoles de toutes les régions.

Vous pourrez vous inscrire directement sur notre site internet à partir du 1 septembre 2023.

Rendez-vous le 21 octobre au CIARUS 7 Rue Finkmatt 67 000 Strasbourg

Nous vous souhaitons une bonne année et à très bientôt !